

Réf: Dossier N° 081247

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATTENTE AMITIE SERVICE KO » en abrégé «
2ASKO »

Siège social Abidjan, Abobo, N'DOTRE ABBEBROUKOI, Lot 21,
Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATTENTE AMITIE SERVICE KO » en abrégé « 2ASKO »

Objet : - ACHATS ET VENTES DE PRODUITS AGRICOLES
- COMMERCE GÉNÉRAL
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, N'DOTRE ABBEBROUKOI, Lot 21, Ilot 03

Dirigeant(s) : M KOUADIO N'GUESSAN MARCEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01823 du 01/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14123/GTCA/RC/2022 du 01/04/2022

